

## Problème judiciaires...

Par **Holister**, le **08/11/2015** à **10:36**

Bonjour, je me présente, je suis un lycéen de 15 ans et on va porter plainte contre moi. Au cours des vacances d'été 2015 j'ai créé un compte google+ sous le nom d'un de mes camarades de classe, ensuite je suis allé sur la page google de mon collègue et j'ai fait un commentaire constructif négatif (bien qu'écrit comme un kikoo...) j'ai dit que mes profs étaient nuls etc... Ensuite, moi j'suis allé dans un lycée public, (car oui j'étais dans le privé) donc je ne suis pas allé au lycée de mon collègue (me suis-je fait comprendre ?)

Le camarade auquel j'ai emprunté le nom pour mettre le commentaire négatif a été dans la mouise il y a quelques jours, beaucoup de mes anciens potes de collègue m'ont envoyé des messages me demandant si c'est moi, car seul moi aurais eu les "corones" pour faire ça. J'ai avoué à mes potes que c'était moi, ils ont pris des screenshots et l'ont montré au directeur du lycée. Mais mon camarade n'est pas sorti d'affaire, pour qu'il le soit il faut qu'il porte plainte à mon encontre...

Quand il le fera. Qu'est-ce que je risquerai ? Je regrette cet acte, malgré que même pour usurpation d'identité je trouve ça un peu gros...

Par **Maizhen**, le **08/11/2015** à **12:01**

Tu risques pas grand chose, malheureusement. Si je dis pas de bêtise, une amende à ta charge éventuellement. (et pas à celle de tes parents)